



MUNICIPALITÉ D’EASTMAN

160, chemin George-Bonnallie
Eastman, QC J0E 1P0 tél: 450 297-3440

DEMANDE DE PERMIS D’INSTALLATION SEPTIQUE

() **nouvelle installation**

() **modification**

Généralités

1. Vous devez inclure :
 - Un chèque à l’ordre de la Municipalité d’Eastman au montant de 50 \$;
 - Un test de percolation réalisé par un membre de l’Ordre des ingénieurs du Québec ou membre d’un ordre professionnel compétent en la matière.
2. Le propriétaire s’engage à transmettre, aux différents entrepreneurs, le plan de contrôle d’érosion avant le début des travaux ;
3. L’entreprise responsable des travaux ou le concepteur des plans doit transmettre à la municipalité et au propriétaire une attestation de conformité aux plans et devis ;
4. **Le propriétaire s’engage à informer la municipalité au moins 48 h avant la date de début des travaux ;**
5. Toute installation septique doit être installée conformément au Règlement sur l’évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r-22) ;
6. L’officier municipal a un délai de 30 jours pour émettre un permis d’installation septique. Le permis devient caduc si les travaux pour lesquels il a été émis ne sont pas commencés dans un délai de 6 mois après la date d’émission du permis ;

1) **Propriétaire (adresse permanente):**

Nom : _____ Tél. : () _____ - _____

Adresse : _____ Fax. : () _____ - _____

Courriel : _____ Code postal : _____

2) **Exécutant des travaux :**

Nom : _____ Tél. : () _____ - _____

Adresse : _____ Fax. : () _____ - _____

Courriel : _____ Code postal : _____

No RBQ : _____

3) **Emplacement :**

Adresse (si vous en avez déjà une) :

Numéro de lot(s) : _____

Superficie : _____

4) **Date approximative :**

Début des travaux : _____ 20 _____

Fin des travaux : _____ 20 _____

5) **L'étude de caractérisation du sol :**

Sera effectuée par : _____ ci-joint () à venir ()

6) **Renseignements généraux :**

Nombre de chambres à coucher de la résidence : Actuel _____ Prévu _____

Système choisi : _____

Coûts des travaux : _____

7) **Mandataire :**

Si la demande n'est pas effectuée par le propriétaire inscrit au rôle d'évaluation, vous devez obtenir un mandat ou une lettre signée de celui-ci vous autorisant à signer ladite demande à sa place. Dans le cas où la propriété aurait été vendue récemment, vous devez accompagner votre demande d'une copie de l'acte de vente.

DÉCLARATION

Je soussigné _____ certifie que les renseignements donnés dans la présente demande sont complets et exacts.

Signature du propriétaire ou du représentant autorisé

Date